

Soutien opérationnel

Qu'est-ce que le soutien opérationnel?

Il s'agit d'un soutien **temporaire** fourni aux centres d'apprentissage et de garde de jeunes enfants financés par la province qui ont **démontré** un besoin opérationnel ou financier.



Comment obtenir un soutien opérationnel?

- Vous devez soumettre une courte demande décrivant la requête et fournissant des documents à l'appui :



- a) états financiers
- b) heures de fonctionnement par programme/groupe d'âge
- c) registre de paye pour l'ensemble de l'effectif
- d) autres documents, au besoin, selon la nature de la demande

- Envoyez votre demande de soutien opérationnel dûment rempli à l'adresse courriel suivant : ECDSGrants@novascotia.ca.
- L'équipe du MEDPE communiquera avec vous dans un délai de 2 jours ouvrables pour confirmer les informations fournies dans votre demande afin de mieux comprendre vos besoins.
- Une décision vous sera communiquée dans les 4 semaines suivant la réception de votre demande.

Questions?

- Pour des questions générales sur le soutien opérationnel, communiquez avec votre consultante ou consultant du développement de la petite enfance.
- Pour des questions précises sur votre demande, envoyez un courriel à ECDSGrants@novascotia.ca.